

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2016  
ET AJOURNÉE AU 6 DÉCEMBRE 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 novembre 2016 et ajournée au 6 décembre 2016 à la salle Flore laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**SONT PRÉSENTS :**

**COMMISSAIRES :**

Mesdames Aurélie Condrain-Morel, Diane Fournier, Paule Froment, Denise Girard, Myriam Hardy, Catherine Pelletier et Carole Lavallée

Messieurs Benoît Laganière, Serge Mainville, David Miljour et Alain Riendeau

Formant quorum sous la présidence de Mme Carole Lavallée.

**COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:**

Messieurs Nicolas Brosseau, Bruno Marcoux et Michel Rocheleau

**SONT ABSENTS :**

Messieurs Yanick Cyr et Michel Gervais

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Anthony Bellini, directeur général  
Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe  
Mme Marie-Dominique Taillon, directrice générale adjointe  
Me Julie Brunelle, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION**

La présidente, Mme Carole Lavallée, déclare la séance ouverte.  
Il est 20 h 35.

49-CC-2016-2017

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Denise Girard :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

L'ordre du jour se lit comme suit :

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2016  
ET AJOURNÉE AU 6 DÉCEMBRE 2016

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions orales du public
7. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
  - 7.2 Demande de révision de décision – élève « \_\_\_ » (2)
16. Période de questions orales du public
17. Parole aux commissaires
18. Ajournement ou clôture de la séance

**PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

50-CC-2016-2017

**DEMANDE DE REVISION DE DÉCISION – ÉLEVE**

**CONSIDÉRANT** la *Procédure relative aux demandes de révision de décision concernant un élève* adoptée par le Conseil des commissaires lors de sa séance ordinaire du 23 janvier 2007 (résolution 44-CC-2006-2007);

**CONSIDÉRANT** que les parents de l'élève « \_\_\_ » (2) ont déposé une demande de révision de la décision prise par la direction de l'école primaire du Jardin-Bienville à l'égard du classement de leur enfant dans une classe spécialisée à l'école spécialisée Bel-Essor, pour l'année scolaire 2016-2017;

**CONSIDÉRANT** que les parents souhaitent que leur enfant soit plutôt scolarisé dans une classe spécialisée (classe TSA) d'une école régulière, pour les motifs exposés dans la demande écrite de révision de décision et pour les motifs expliqués lors de la rencontre avec les membres du comité de révision;

**CONSIDÉRANT** que les étapes préalables prévues au *Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève* ont été suivies par les parents;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires a confié l'étude de cette demande de révision à un comité chargé d'examiner la demande de révision, formé de commissaires, conformément à la procédure adoptée;

**CONSIDÉRANT** que ce comité a procédé à l'étude de cette demande de révision le 29 novembre 2016;

**CONSIDÉRANT** que ce comité a permis à l'ensemble des intervenants au dossier de faire valoir leur point de vue, dont les parents;

**CONSIDÉRANT** la mission d'une école (instruire, socialiser, qualifier);

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la *Politique d'adaptation scolaire* de la CSMV;

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2016  
ET AJOURNÉE AU 6 DÉCEMBRE 2016

**CONSIDÉRANT** tous les documents déposés au dossier de révision de décision de cet élève, tant par les parents que par la direction générale et la direction de l'établissement;

**CONSIDÉRANT** que la nouvelle évaluation psychologique effectuée par la CSMV confirme le diagnostic de déficience intellectuelle moyenne émis par les professionnels de la CSPÎ, lequel s'ajoute au diagnostic de trouble du spectre de l'autisme;

**CONSIDÉRANT** que cette nouvelle évaluation confirme également la recommandation à l'effet que l'élève devrait être scolarisé dans une classe où est offert le programme adapté à ses capacités et à ses besoins, soit le programme CAPS (Compétences Axées sur la Participation Sociale);

**CONSIDÉRANT** la possibilité pour l'enseignant dans une telle classe d'adapter son enseignement pour tenir compte des capacités de chacun de ses élèves;

**CONSIDÉRANT** que le comité formé par le Conseil des commissaires considère unanimement, à la lumière des informations reçues, qu'il est dans l'intérêt de cet élève d'être scolarisé, en 2016-2017, dans une classe spécialisée de l'école spécialisée Bel-Essor;

**CONSIDÉRANT** le souhait des parents que leur enfant soit scolarisée dans un endroit qui offre des mesures de sécurité répondant aux particularités de leur enfant et que l'école Bel-Essor correspond au niveau de sécurité requis en l'occurrence;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt de cet élève d'être scolarisé dans une classe spécialisée d'une école spécialisée, compte tenu du ratio maître-élèves et des services offerts dans une telle école (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, physiothérapeute, salles de stimulation, piscine, etc.);

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Rocheleau :

**QUE** le Conseil des commissaires confirme la décision de classement prise concernant l'élève «\_\_\_»(2), pour l'année scolaire 2016-2017, à l'effet de scolariser cette élève dans une classe spécialisée TSA à l'école spécialisée Bel-Essor.

**Adoptée à l'unanimité**

**PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2016  
ET AJOURNÉE AU 6 DÉCEMBRE 2016

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Aucun commissaire n'a pris la parole.

**AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h 40.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale